

Procès-verbal
de la 61^e assemblée générale
du vendredi 7 octobre 2011
Les Cornes de Cerf à la Maison de Commune à Forel (Lavaux)



1. Ouverture de la 61^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Christian Richard, président, ouvre la 61^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, Salle Les Cornes de Cerf à la Maison de Commune à Forel (Lavaux), et salue la présence des invités :

- M. Philippe Leuba, conseiller d'Etat
- M. Jean-François Croset, préfet du district de Lavaux-Oron
- M. Daniel Flotron, syndic de Forel (Lavaux)
- M. Yvan Tardy, président de l'Union des Communes vaudoises
- Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'Union des Communes vaudoise
- M. Eric Golaz, chef du Service des Communes et relations institutionnelles, (SeCRI)
- M. David Equey, adjoint au Service des Communes et relations institutionnelles, (SeCRI)
- Mme Nathalie Durand, adjointe au SeCRI
- Mme Loan Nguyen, adjointe au SeCRI
- M. Laurent Curchod, chargé de mission, SeCRI
- M. Maurice Jossevel, resp. VOTELEC, Section des droits politiques, SeCRI
- Mme Anne-Catherine Vittoz-Miéville, Section des droits politiques, SeCRI
- M. Siegfried Chemouny, Section des droits politiques, SeCRI
- Les représentants des associations professionnelles suivantes :
 - ACVBC Association cantonale vaudoise des boursiers communaux : M. Jean-François Niklaus
 - AVDaas Association vaudoise des préposés ACAS : M. Markus Pichler
 - AVDCH Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants : Mme Florence Nedrotti
 - ACPMV Association vaudoise des chefs de polices municipales : M. Pascal Pittet
- M. René Küng, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Louis Ducraux, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jacques Bertoliatti, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Jean-Marc Nicod, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- Les représentants de la presse
- Ainsi que la totalité du personnel de la Commune de Forel (Lavaux)

Le Président procède à une minute de silence en mémoire des collègues secrétaires disparus cette année.

2. Présentation du district de Lavaux, par Monsieur Jean-François Croset, Préfet

Monsieur le Préfet présente le district de Lavaux.

Le district a trois visages : la vigne, la campagne et la ville.

- La vigne : les terrasses Lavaux ont été construites durant le Moyen-Age. Elles sont aujourd'hui inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La campagne : on change de pays, on y côtoie culture, prairies, forêts, industries, artisanats ou commerces.
- La ville : l'Est-lausannois avec les communes de Pully, Paudex, Lutry et Bourg-en-Lavaux où les thématiques suivantes sont traitées : la politique du logement, circulations et transports publics, densification des constructions.

Le district est composé de 18 communes pour 31'000 habitants.

M. le Préfet cite deux projets de fusions : la future Oron qui regroupera bientôt 10 communes et celle de Servion-Les Cullayes. Il relève le rôle important des secrétaires municipaux dans le cadre des fusions de communes, non seulement lors de l'étude de la fusion mais aussi dans sa mise en œuvre. Il souhaite aux participants une excellente Assemblée.

3. Présentation de la Commune de Forel (Lavaux) par M. le Syndic Daniel Flotron

Monsieur Daniel Flotron, syndic de Forel (Lavaux), souhaite la bienvenue aux membres de l'association et présente de fort belle manière sa commune (1'950 habitants).

C'est en 1170 que le nom de « Foresta » apparaît. Et c'est au 1^{er} janvier 1826 que la 1^{ère} Autorité exerce son pouvoir sur la commune.

Le Temple a été construit en 1869. Le village est niché entre le Jorat et le plateau lémanique. Il y a 1'844 ha dont 95 ha en zone agricole et forêts. C'est un village disséminé qui compte 1'950 habitants.

Il mentionne les infrastructures offertes par sa commune :

- Un groupe scolaire,
- Une crèche,
- Une UAPE,
- Une Maison de commune inaugurée en 2006
- Un terrain de foot,
- Un bâtiment des services communaux,
- Une déchetterie,
- Une liaison TL (20 courses par jour).

A terme, la commune comptera 2'000 habitants.

Il souhaite une très bonne journée à Forel (Lavaux) en nous rappelant l'adage bien connu : « *aimer notre terre et notre patrimoine* ».

4. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 8 octobre 2010

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v, qui pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé à une majorité évidente avec une correction.

5. Rapport du comité

M. Christian Richard procède à la lecture de son rapport :

*« Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,*

Exceptionnellement le rapport sera succinct. En effet, sur notre comité tout a été dit. Je souhaite par ces quelques propos vous exprimer toute la joie que j'ai eu à présider votre association durant mes 6 années de règne.

Au début de l'été 2011, les communes vaudoises ont vécu leurs petites révolutions quinquennales avec pour certaines de plus ou moins grands brassages. De nouvelles têtes sont apparues et grâce à Dieu seuls les Secrétaires ont survécu, mais tiendrons-nous encore longtemps ? Notre tâche devient de plus en plus ardue, regardez, ce matin même nous recevons la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle, avec de nouveaux cours à la clé, à se demander s'ils souhaitent vraiment dégoûter le peu d'entreprises formatrices qui restent...

En tous les cas, une Municipalité revigorée se lance dans chaque commune du canton avec plus ou moins de bonheur depuis cette date.

Pour le Canton le tour viendra au mois de mars et espérons que la maxime chère au plus célèbre illusionniste vaudois, Monsieur le président du Conseil d'Etat Pascal Broulis, qui a dit beaucoup vous sera pris et peu vous sera rendu puisse également revenir en arrière.

On appelle ça, en terme scientifique l'effet péréquatif et les reports de charge. Décision collatérale qui nous touche également nous les Secrétaires, puisque seul l'argent provoque des décisions. Voilà c'est fait, un bon coup de gueule le matin est toujours positif.

A l'heure où je prends la parole, c'est la 6^{ème} et dernière fois que je m'adresse à vous en tant que Président cantonal de l'association vaudoise des Secrétaires municipaux vaudois. En effet, j'ai décidé de céder ma place à de nouvelles forces vives. Vous me direz « mais tu as encore le temps de t'occuper de notre Association », tu es encore jeune, etc... Non, c'est décidé, je pars. J'ai mesuré le pour et le contre et suite à une discussion avec un vieux copain valaisan président d'un parti local connu, l'autre soir à la foire du Valais, ce dernier, après de grosses discussions autour de la dive bouteille, m'a dit ceci :

« Christian si tu veux savoir si tu dois quitter une présidence qui t'affectionne, il faut te poser la question suivante :

Lorsque tu feras le bilan de tes années de présidence, ce sera comme lorsque tu fais la « bombe », dès que tu trouveras qu'elles sont toutes jolies, il te faut arrêter ».

Cet adage me convient et durant mes trois mandats nous n'avons pas chômé. Du diplôme intercantonal de formation professionnelle dont les premiers lauréats ont été couronnés le 26 novembre 2010, aux cours annuels réintroduits pour nos membres en passant par les cours dispensés aux « débutants » dans la profession, prodigué par mon ami Christian Monod, sans oublier la mise en place d'une plateforme avec le SECRi et enfin la remise en « état » du fameux classeur bleu.

Oui Mesdames et Messieurs, il en faut du courage et de l'abnégation pour abattre un tel labeur. Je ne saurai jamais assez remercier mon comité qui a mis tout en œuvre pour me seconder dans mes différentes tâches. Je souhaite personnellement remercier Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba qui m'a toujours soutenu et surtout beaucoup aider à professionnaliser notre merveilleux métier.

Dans les remerciements il ne faut pas oublier le staff au complet du SECRi, Eric Golaz, Nathalie Durand, Silvana Palagi, David Equey, Loan Nguyen, sans oublier Monsieur fusion, Laurent Curchod. Merci à vous tous pour la mise à disposition de vos compétences à notre service.

Il ne faut pas négliger également l'excellente collaboration qui règne entre les différentes associations et tous mes collègues présidents ou présidentes. Voilà, il faut que je m'arrête de brosser tout le monde ou je fais finir par pleurer. Quoique le mérite en revient d'abord à vous chers collègues de l'assemblée qui avez toujours su nous motiver, témoin votre forte présence dans la salle aujourd'hui malgré la réduction de nos membres suite aux multiples fusions dans le Canton.

Durant cette dernière année, je vous transmets quand même quelques chiffres, le comité s'est réuni à cinq reprises pour l'AVSM et à quatre reprises avec le SECRi. Tous les dossiers inhérents à la profession ont été abordés avec plus ou moins de réussite.

Je sais que le nouveau comité saura améliorer et perfectionner ce que nous avons mis en place durant ces dix dernières années. Place à de nouvelles idées, le roi est mort, vive le roi qui me succédera tout à l'heure.

Merci de votre attention. »

Christian Richard
Président de l'AVSM.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Mme Sylvie Nussbaum. Elle présente les comptes de l'exercice 2010-2011.

Le résultat est le suivant :

- charges : CHF 51'141.95.-
- produits : CHF 41'855.55.-
- perte : CHF 9'286.40.-

Madame Monnier donne ensuite la parole à M. Jean-Michel Steiner, secrétaire municipal de Chavornnay, pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

*« Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de l'Assemblée générale 2010, nous avons, en date du 29.09.2011, procédé au contrôle des comptes de l'association pour l'exercice 2010-2011 au domicile de la caissière.

Notre contrôle a été fait par sondages. Il nous permet d'affirmer que :

- *Les comptes sont tenus avec exactitude ;*
- *L'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

Dès lors, nous vous proposons d'accepter les comptes 2010-2011 :

- *bouclant par une perte de CHF 9'286.40,*

- dont le total du bilan se monte à CHF 33'280.20,
- et d'en donner décharge à la caissière.

Ainsi fait à Chavornay, le 29 septembre 2011 »

La Commission de vérification des comptes.

7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2010/2011

L'assemblée générale décide:

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2010-2011 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2011/2012

Modifiés partiellement pour la dernière fois en 2003, les montants sont les suivants :

- | | | |
|--------------------|-----|-------|
| • cotisation | CHF | 40.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne | CHF | 7.00 |

Le comité propose le maintien de ces tarifs pour l'année à venir.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget de l'exercice 2011/2012

Mme Sylvie Nussbaum, après avoir donné quelques exemples, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2011-2012.

Ce projet de budget présente :

- | | | |
|-----------------------|-----|-----------|
| - charges | CHF | 19'000.00 |
| - produits | CHF | 16'350.00 |
| - excédent de charges | CHF | 2'650.00 |

Ce budget est adopté à l'unanimité.

10. Election du comité

Il y a 2 membres démissionnaires :

- Christian Richard, secrétaire municipal à Yvorne et Président, entré au comité en 2002,
- Sylvie Nussbaum, secrétaire municipale à Penthalaz et caissière, entrée au comité en 2002.

Mme Claire-Lise Cruchet tient à remercier le travail accompli par Mme Sylvie Nussbaum :

« Tellement passionnée par tout ce qu'elle fait, qu'elle a répondu sans hésiter OUI à la proposition de ses collègues de la région de Cossonay-Gros de Vaud lorsque la place occupée par Roland Dougoud, s'est trouvée vacante. Elle est entrée au comité en 2002, lors de l'Assemblée générale d'Yverdon-les-Bains.

Passionnée également, elle a même, lors de sa première séance du comité annoncé tout de go qu'elle souhaitait tenir la caisse et les comptes de notre association. OUAH, un grand soulagement pour Christian qui espérait éviter cette place peu enviée.

Passionnée encore, c'est pendant pas moins de 9 ans qu'elle a comptabilisé vos cotisations et participations aux différents cours, rappelé aux étourdis que les cotisations sont à payer et parfois remboursé les membres généreux qui versaient à double, sans parler de la carte de fête de l'AG qui sans pouvoir s'expliquer donne parfois des échanges de courriels tout ce qu'il y a de plus spectaculaire.

Dépatouiller les versements n'est pas toujours simple, mais elle l'a fait avec une conscience professionnelle exemplaire,

- *Je ne parlerai pas de ceux qui ne paient pas, ils se font rappeler à l'ordre sans soucis*
- *Je ne parlerai pas non plus de ceux qui paient avec le bon bulletin, le bon montant, qui participent au cours ou à l'assemblée générale, et qui sont contents, ça c'est normal et je vous rassure, c'est aussi la majorité*
- *Mais il y a ceux d'entre vous qui s'inscrivent, qui se désinscrivent, pour quand même venir parce que le sujet les intéresse quand même*
- *On trouve aussi, ceux qui s'inscrivent, ne viennent pas et souhaiteraient être remboursés,*
- *Il y a également, ceux qui viennent et oublient de payer;*
- *Ceux qui paient, mais utilisent le bulletin des cotisations pour payer le cours,*
- *Et pour garder le meilleur pour la fin, ceux qui s'inscrivent à plusieurs, viennent à plusieurs et ne comprennent pas qu'il faut payer pour tout le monde, mais avec des montants différenciés pour les membres et les non membres et tout compte fait décident de ne pas participer au repas.*
- *Bref, un vrai régal, mais je vous rappelle que vous êtes des secrétaires municipaux et que de temps en temps vous lui avez donné des cheveux blancs*

Sylvie, nous tenons à te remercier pour ton humour, ta bonne humeur, ta ténacité et surtout pour ta patience.

Reçois donc en notre nom à tous, ces quelques cadeaux pour te rappeler que l'AVSM aime fleurir les dames et ravir les papilles ».

M. Pierre-André Dupertuis remercie le Président du travail accompli sous son règne.

« Chers Collègues, Chers Amis,

L'heure est venue de prendre congé de notre président et ami Christian Richard.

Secrétaire municipal et boursier de la commune d'Yverne, Christian a rejoint le comité cantonal lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2002 à Yverdon, succédant à René Parrat. En 2004, après l'assemblée générale de Prangins, il est nommé vice-président, avant d'être élu président l'année suivante, après le départ à la retraite de Jean-Marc Nicod.

Durant ces 9 ans de comité et 6 ans de présidence, Christian s'est engagé pour les secrétaires municipaux vaudois, alors que lui-même est boursier à 50% et valaisan à 100%. Ce qui dénote un sens admirable de l'abnégation chez l'intéressé et un tout aussi remarquable sens de l'ouverture chez les membres de l'AVSM. Car imaginez un seul instant le sort qui aurait été réservé à un secrétaire communal d'origine vaudoise candidat à la présidence chez les boursiers valaisans ...

Quoi qu'il en soit, sous la présidence de Christian, l'AVSM a poursuivi ses activités traditionnelles, tout en développant de nouvelles tâches. On peut notamment mentionner l'instauration du diplôme intercantonal pour cadres en administration communale, la réhabilitation des cours d'introduction pour secrétaires municipaux débutants, la création d'un groupe de travail entre le comité de l'AVSM et le SeCRI, le renouvellement du classeur bleu, et j'en passe.

Christian Richard a présidé son comité en pensant qu'un bon travail de bénévole ne peut se faire qu'au milieu d'une ambiance conviviale. Les membres du comité garderont donc à l'esprit bien des moments partagés, certains très sérieux, d'autres pas du tout. C'est aussi l'occasion pour nous de remercier la commune d'Yvorne et son syndic pour le soutien qu'ils ont toujours apporté à notre association et à son président.

A titre personnel, j'ai fait la connaissance de Christian lors de mon entrée au comité, en 2006. Je dois vous avouer que lorsque Gladys Malherbe, notre ancienne collègue de Prilly, m'a proposé de la remplacer, le fait que le président de notre association vienne d'Yvorne a un peu pesé dans la balance. Je me réjouissais déjà des séances organisées sur les terres du président et je dois dire que je n'ai pas été déçu.

A ce titre, l'assemblée générale de l'AVSM tenue à Yvorne en 2007 restera gravée dans ma mémoire, celle de Christian aussi, je le sais.

Voilà, je n'allongerai pas davantage, car je risquerai de heurter la modestie naturelle de notre futur ex-président.

Christian, j'aimerais juste te souhaiter, au nom du comité et des membres de l'AVSM, bonne continuation, comme on dit chez nous, et te souhaiter également de continuer à trouver pleine satisfaction dans ce métier qui est le plus beau du monde. Surtout lorsqu'on l'exerce à Yvorne.

Merci à toi et merci à vous de votre attention. »

Deux membres nouveaux se présentent :

- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle,
- M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire municipal à Forel (Lavaux),

Les autres membres sont d'accord de renouveler leur mandat.

- **Election des sept membres du comité (en bloc)**
 - Mme Claire-Lise Cruchet, secrétaire municipale à Lucens, entrée au comité en 2000.
 - M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
 - Mme Pascale Joray, secrétaire municipale à Trélex, entrée au comité en 2005.
 - Mme Viviane Potterat, secrétaire municipale à Yvonand, entrée au comité en 2005.
 - M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.
 - Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, nouvelle venue
 - M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire municipal à Forel (Lavaux), nouveau venu.

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

- **Election du Président**

M. Christian Richard, propose la candidature de M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La-Tour-de-Peilz.

M. Christian Richard présente le futur candidat à la présidence :

*« Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

Permettez-moi de vous proposer la candidature suivante :

Il est né le 9 mai 1962, de nationalité Suisse (heureusement).

Il est divorcé mais vit quand même en couple.

Il n'a pas d'enfants mais il en élève quand même devenant indirectement grand-père.

Il a eu un parcours atypique. En effet, de nature fainéante, il a effectué le gymnase de Montbenon à Lausanne, avec à la clé une maturité fédérale en langue moderne.

Il a essayé sans succès l'université de Lausanne, mais encore une fois trop facile pour lui pour ensuite effectuer des travaux de pompistes et autres.

En 1985, il a eu un éclair de génie et a décidé de faire une formation de journaliste.

Le seul journal qui a décidé de l'engager fut le Journal du Jura pendant trois années pour les rubriques des chats écrasés.

Ensuite la concrétisation enfin, journaliste au 24 heures pour les affaires politiques.

Toujours désireux de s'expatrier, il fut rédacteur puis responsable de la rédaction du journal de Genève et gazette de Lausanne, dans son CV il lui manque le nouvelliste et le FC Sion de mon ami Christian.

L'apothéose, ou la consécration, collaborateur personnel du Conseiller d'Etat Charles Favre jusqu'en 2002.

Après toutes ces années de galère, il coule des jours heureux comme Secrétaire municipal à la Tour-de-Peilz où il a appris à ses dépens dernièrement qu'il devait également s'occuper de l'organisation des élections...

Comme quoi on apprend tous les jours quelque chose.

Voilà Mesdames Messieurs le nouveau Président que je vous demande d'acclamer, sûr qu'il saura porter haut et fort les couleurs de notre Association, Monsieur Pierre-André Dupertuis, épicurien à ses heures et le seul à avoir enterré un notable œnologue de la région d'Yvorne lors d'une mémorable assemblée à Yvorne ».

Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Dupertuis remercie l'assemblée de ce témoignage de confiance. Il se réjouit de travailler avec le comité. Il s'engage, au nom du comité, à continuer à offrir des espaces d'échanges et de formation.

11. Election des vérificateurs de comptes

Les communes suivantes sont désignées par l'assemblée générale :
Nouvelle commission (AG 2011) :

- Chavornay
- Coppet
- Corcelles-le-Jorat (nouvelle)

12. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Le président passe la parole à Claire-Lise Cruchet qui remet le cadeau de l'AVSM (coffret stylo) aux personnes ayant 25 ans d'activité :

- 1) Mme Monique Noirot, Bassins

13. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- Vendredi 5 octobre 2012 : Chavornay
- Vendredi 4 octobre 2013 : Romanel-sur-Lausanne
- Vendredi 2 octobre 2014 : Ollon

14. Propositions individuelles et divers

Il n'y a pas de proposition individuelles ni de divers.

15. Message de Monsieur Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur

Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba relève le plaisir qu'il a à être associé à nos travaux. Le canton a besoin de communes fortes : il en va de la bonne tenue des politiques publiques et il en va de la bonne cohésion de notre canton. Qui dit communes fortes dit communes capables de fonctionner. D'où l'importance des secrétaires municipaux, car ils sont souvent la mémoire et la connaissance du terrain.

Les secrétaires municipaux sont les gardiens de l'institution. Il invite les secrétaires municipaux à continuer à se former, à se réformer et à s'informer.

Il remercie M. Christian Richard, président sortant, de son travail et lui remet un cadeau. Il se réjouit de l'arrivée de M. Pierre-André Dupertuis dans son futur mandat.

Il conclut en apportant un message de soutien, d'amitié, de reconnaissance et de profond respect.

16. Effectifs

M. Le Président passe la parole à Claire-Lise Cruchet :

L'AVSM compte 371 membres : soit 345 actifs et 26 retraités.

L'AVSM compte :

- 282 femmes
- 89 hommes

Voici les mutations pour 2011.

Deux décès

Décès membre	Chamblon	Pierre	Gobet
Décès retraité	Retraité Yvonand	Francis	Hostettler

16 démissions

Retraité démission	Retraité Echallens	Roland	Dougoud
Retraité démission	Retraité Penthérez	Anne-Marie	Gisler
Retraité démission	Retraité Lucens	Anne-Marie	Lang
Démission	Belmont-sur-Yverdon	Isabelle	L'Eplattenier
Démission	L'Abergement	Carole	Delisle-Spring
Démission	Grandcour	Dominique	Rey
Démission	Perroy	Christine	Vagnières
Démission	Treycovagnes	Céline	Burkhart
Démission	Suchy	Valérie	Schmid
Démission	Morrens	Francis	Nobs
Démission	Lausanne	Philippe	Meystre
Démission	Lausanne	Jérôme	Gasser
Démission	Prévonloup	Roger	Paccaud
Démission	Chevroux	Sabrina	Bersier
Démission	Lavey-Morcles	Françoise	Hager
Démission	Avenches	Jean-Pascal	Saam

39 démissions par fusion

fusion	Oleyres	Maria Eugenia	Nicolier
fusion	Pizy	Sandra	Favre
fusion	Romairon	Sylviane	Ray-Curchod
fusion	Riex	Isabelle	Goyi
fusion	Montmagny	Sandrine	Duruz
fusion	Dommartin	Véronique	Curchod
fusion	Vallamand	Joëlle	Chabloz
fusion	Grandvaux	Maryline	Rubattel
fusion	Sugnens	Gisèle	Jaton
fusion	Colombier	Catherine	Masson
fusion	Mur	Sylvie	Baumann
fusion	Bellerive Salavaux	Elisabeth	Jeckelmann
fusion	Constantine	Anne	Rochat
fusion	Villars-le-Grand	Elisabeth	Jeckelmann
fusion	Combremont-le-Grand	Véronique	Helper
fusion	Combremont-le-Petit	Philippe	Rebet
fusion	Granges-près-Marnand	Jeanine	Angelini
fusion	Marnand	Didier	Cosendai
fusion	Poliez-le-Grand	Laurence	Menétréy
fusion	Gressy	Martine	Rauber
fusion	Villars-Burquin	Anne-Claude	Kehli
fusion	Fontanezier	Christine	Schafer
fusion	Echichens	Josabeth	Anoz
fusion	Monnaz	Catherine	Cruchon
fusion	Saint-Saphorin-sur-Morges	Carine	Rayroux
fusion	Saint-Saphorin-sur-Morges	Catherine	Gander
fusion	Epresses	Claudine	Chappuis
fusion	Villette (Lavaux)	Sandra	Valenti
fusion	Seigneux	Muriel	Joye
fusion	Sassel	Sandra	Donzallaz
fusion	Villars-Bramard	Corinne	Dénervaud
fusion	Eclagnens	Yvette	Cachin
fusion	Goumoens-la-Ville	Florence	Minini
fusion	Goumoens-le-Jux	Isabelle	Zufferey
fusion	Sottens	Nicole	Bœuf
fusion	Montaubion-Chardonney	Isabelle	Robert
fusion	Peney-le-Jorat	Laurence	Cherpillod
fusion	Villars-Mendraz	Nicole	Bœuf
fusion	Villars-Tiercelin	Paulette	Guinchard

25 admissions

admission	Ballaigues	Sandra	Parisot
admission	Baulmes	Jeanne	Franssen Conod
admission	Belmont-sur-Yverdon	Véronique	Widmer
admission	Chamblon	Françoise	Grobet
admission	Chevroux	Franziska	Dubey
admission	Croy	Christine	Blumenthal Cornuz
admission	Echallens	Jean-Baptiste	Grisoni
admission	Echichens	Francine	Mosimann
admission	Grandcour	Céline	Combremont
admission	L'Abergement	Delphine	Humblet
admission	Lausanne	Sylvain	Jaquenoud
admission	Lavey-Morcles	Mentor	Citaku
admission	Le Chenit	Marc-André	Burdet
admission	Montilliez	Monique	Pahud
admission	Morrens	Marie-France	Maillard
admission	Oulens-sous-Echallens	Sandra	Girod
admission	Penthéréaz	Virginie	Cantamessa
admission	Perroy	Isabelle	Reymond Aubert
admission	Prangins	Daniel	Kistler
admission	Prévonloup	Isabelle	Durussel
admission	Rueyres	Nathalie	Jordan
admission	Saint-Prex	Elisabeth	Locher
admission	Saubraz	Céline	Burkhart
admission	Suchy	Renée	Collet
admission	Treycovagnes	Michèle	Aubert Fahrni

18. *Exposés*

- Présentation de M. Thierry Meyer, rédacteur en chef de 24 H, sur le thème « *24 Heures dans le paysage médiatique vaudois, aujourd'hui et demain* ».

La séance est levée à 11 h 45.

le président

Christian Richard

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella